



Nb des conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 15

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire du 25 janvier 2023 – 18 h 30

La séance a été ouverte sous la présidence de Denis SCHITZ,

Membres présents : Sylvie BECQUER, Albert BROSSARD, Pascal FOUQUET, Sophie GRZELAK, Anthony SARTORI, adjoints,
Claire DANDA, Joëlle FRIEDRICH, Aurélie GUILHEM, Sandrine HELES, Sylvain JACQUE, Rémi SCHAEDEGEN, Virginie TOTH, Pierre WAGNER Jean-Paul WEBER, *conseillers municipaux*

Membres absents excusés : Michel D'AMORE, Sarah MALINOWSKY, Philippe MOURAUX, Sophie RIGHETTI, *conseillers municipaux*

Procuration : /

Convocation du 23/01/2023 – Affichée le 23/01/2023

Assistait à la réunion avec voix non délibérative : Laurent SACCHET, conseiller municipal suppléant,

Le Maire constate que le quorum est atteint, il déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Vente de plusieurs parcelles de terrain à bâtir,
2. Programme opérations d'investissement 2023,
3. Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU),
4. Périscolaire – Tarif vente d'objets divers,
5. Projet tracé autoroute A31 Bis,
6. Désignation d'un intervenant départemental de sécurité routière,
7. Ouverture à toutes propositions.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 24/11/2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2022.

1. VENTE DE PARCELLES DE TERRAIN A BATIR

Le Conseil Municipal décide de vendre, après avis du Service des Domaines, les parcelles de terrain désignées ci-après :

- a) 3 parcelles cadastrées Section 5 d'une contenance totale de 5a 48ca, sise rue des Ecoles à BURE, au prix de 18 000 € l'are,
- b) Parcelle cadastrée Section 5 d'une contenance de 8a 35ca, sise impasse de la Cantine à BURE, au prix de 18 000 € l'are
- c) Délaissé cadastré Section 4 n° 143, d'une contenance de 1a 50ca, sis rue Claude Kogan à BURE, au prix de 7 500 € l'are.

D'autre part, suite à la demande formulée par l'acquéreur potentiel de la parcelle cadastrée Section 7 n° 441 d'une contenance de 26a 79ca, en vue de sa division, le Conseil Municipal émet l'avis suivant :

- favorable sous réserve que la seconde parcelle qui résulterait de la division soit acquise au prix de 18 000 € de l'are, en tout état de cause avant le 31 décembre 2023, date de caducité du compromis à intervenir.

2. PROGRAMME DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT – ANNEE 2023

Le Maire informe le Conseil Municipal du détail des grosses opérations d'investissement qui seront à acter au Budget Primitif 2023 :

- travaux d'aménagement et d'extension de la Mairie. Ce projet est en cours de réactualisation par l'architecte en charge du dossier.
- Travaux d'aménagement du complexe sportif, y compris du stade d'honneur par un recouvrement en gazon synthétique. Ce projet est en cours d'étude par le Cabinet d'Architecture chargé de son instruction.
- Transformation de l'immeuble « GAUCHEY ». Diverses hypothèses sont à l'étude. Plusieurs aménageurs ont été consultés en vue de formuler des propositions conformes aux souhaits de la Commune.
- Réfection des sols des city-stades (travaux de sécurité).
- Réfection partielle du mur du Cimetière.
- Poursuite du remplacement progressif de l'éclairage public par du LED.

3. REVISION SIMPLIFIEE DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Le Maire informe le Conseil Municipal sur la nécessité de procéder à la révision simplifiée du PLU avant le 31 décembre 2023. Cette obligation légale nécessite le recours à un urbaniste qualifié.

Le Conseil Municipal décide de confier cette mission à M. Laurent TILIGNAC, Architecte DPLG.

Des réunions spécifiques associant le Conseil Municipal et les acteurs concernés seront organisées en tant que de besoins.

4. PERISCOLAIRE – FIXATION DU TARIF DE VENTE D'ARTICLES DIVERS

Le Conseil Municipal fixe ainsi le tarif de vente des articles du Périscolaire désignés ci-après :

- Tee-shirt : 7 euros
- Casquette : 5 euros

5. MOTION SUR LE PROJET DE TRACE AUTOROUTE A 31BIS

Prenant connaissance de la Motion adoptée par les élus de la Communauté d'Agglomération « Porte de France-Thionville » concernant le projet d'A31 Bis / Secteur Nord, le Conseil Municipal se déclare solidaire de cette position et demande à l'Etat de tenir compte des propositions formulées, unanimement, par les communes concernées ainsi que le Département de la Moselle.

6. DESIGNATION D'UN INTERVENANT DEPARTEMENTAL DE SECURITE ROUTIERE

Point de l'ordre du jour sans objet.

7. AUTRES POINTS EVOQUES AU COURS DE LA SEANCE

- Refacturation des dépenses d'énergie à deux locataires de bâtiments communaux. Revoir les critères de calcul des consommations de gaz et d'électricité.
- Rapport annuel des activités du SEAFF (Syndicat Eau et Assainissement de Fontoy, Vallée de la Fensch).

- Installation d'un distributeur de vente de pizzas.
- Vente de miel – Information des élèves dans les écoles sur la vie des abeilles
- Nomination d'un nouveau Sous-Préfet à THIONVILLE en la personne de Monsieur Philippe DESCHAMPS.
- Remerciements des élèves des écoles pour la contribution de la Commune à l'achat de tricycles.
- Plans établis par M. KREUTZER situant l'exploitation minière sous l'agglomération de TRESSANGE.
- Nettoyage de printemps – Date retenue samedi 18 mars 2023.
- Réunion publique de bilan de mi-mandat à organiser en septembre-octobre 2023.

Séance levée à 20h35

Prochaine séance du Conseil Municipal programmée 2^{ème} quinzaine de Mars – 18h30

TRESSANGE, le 26 janvier 2023

Le Maire,



Denis SCHITZ

